

Séance du 14 avril 2022

régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mizel HIRIBARREN.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
17	9	13 Pour : 13 Contre : 0 Abstentions : 0

Etai(en)t présents :

HIRIBARREN Mizel, OSPITAL Maialen, AGUERRE Marie France, ALFONSO Jean, BISSEY-DAGORRET Corinne, DURAND Martine, ITURBURUA Jean-Paul, MACHICOTE-POEYDESSUS Denise, MURILLO Ainhoa

Procuration(s) :

AGUERRE-BOUVIER Nathalie à HIRIBARREN Mizel, CROC Laetitia à OSPITAL Maialen, ETCHEMENDY-AGUERRE Maialen à BISSEY-DAGORRET Corinne, ITURUBURUA Marie-Hélène à ITURBURUA Jean-Paul

Etai(en)t absent(s) :

AGUERRE Pantxika, CAUSSADE Emmanuelle, EYHERABIDE Arantxa, IRIQUIN Pantxika

Etai(en)t excusé(s) :

AGUERRE-BOUVIER Nathalie, CROC Laetitia, ETCHEMENDY-AGUERRE Maialen, ITURUBURUA Marie-Hélène

Date de la convocation
08 avril 2022
Date d'affichage
08 avril 2022

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

21 avril 2022

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : AGUERRE Marie-France

et publication du

21 avril 2022

AFFECTATION DES RESULTATS 2021

réuni sous la présidence de Mizel HIRIBARREN, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2021 le 14 avril 2022

Considérant	qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant	sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2021
Constatant	que le compte administratif fait apparaître :
- un excédent de fonctionnement de :	5 656,86
- un excédent reporté de :	11 481,93
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	17 138,79
- un déficit d'investissement de :	0,00
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un besoin de financement de :	0,00
DÉCIDE	d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2021 comme suit :
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2021 : EXCÉDENT	17 138,79
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	17 138,79
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	0,00

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.

Président M. HIRIBARREN Mizel



Envoyé en préfecture le 21/04/2022
Reçu en préfecture le 21/04/2022
Affiché le 
ID : 064-266402650-20220414-2022_04-DE